

- 2 **Bassin de l'Escaut**
Zones d'intérêt paysager:
initiatives régionales
- Flandre: Paysages Régionaux
- Pays-Bas: Paysages Nationaux
- Wallonie-France: Parc naturel
transfrontalier du Hainaut
- 5 **Bassin de l'Escaut**
- Directive Eaux Souterraines
et Directive Cadre sur l'Eau
- L'Europe se jette à l'eau!
- 6 **France/Flandre/Wallonie**
Eaux souterraines des
calcaires carbonifères
- 7 **France**
Becque de Neuville... suite!
- 8 **Wallonie**
Dragage de la Dendre:
bilan et perspectives
- 9 **Flandre**
Canal Louvain-Dyle:
électricité verte et pieds
au sec
- 10 **Bruxelles**
- Tempête sur Flagey
- Les eaux usées
totalement épurées
- 11 Activités dans le bassin
de l'Escaut...



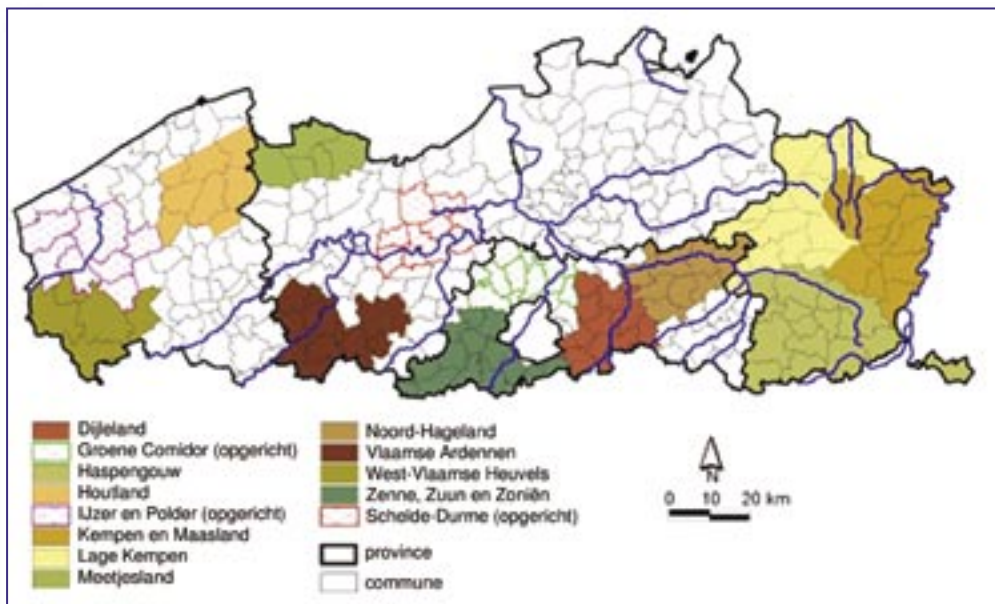
L'Union européenne est parsemée de régions reconnues comme 'zones d'intérêt paysager'. La réalisation des diverses initiatives d'action régionale diffère cependant d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre. La Flandre a ses 'Paysages Régionaux' (Regionale Landschappen), la Wallonie et la France leurs 'Parcs Régionaux', les Pays-Bas leurs 'Paysages Nationaux' (Nationale Landschappen), l'Allemagne ses 'Naturpark' (Parcs Naturels) et la Grande-Bretagne ses 'Areas of Outstanding Natural Beauty' (Sites naturels de beauté exceptionnelle). Dans toutes ces initiatives, le même principe prévaut : la préservation du paysage et le tourisme axé sur la nature comme fondements d'un développement durable de la région.

FLANDRE

1 - Paysages Régionaux, action régionale en Flandre

Un Paysage Régional est une zone disposant d'une identité propre et d'un intérêt écologique et paysager. Il s'agit d'un accord de coopération où se déploient des activités visant le développement durable de la région sur base des valeurs actuelles ou potentielles de la nature, du paysage et du caractère spécifique de la région.

Au cours des années '90, les premiers Paysages Régionaux ont vu le jour en Flandre. Ils ont été créés de manière spontanée dans certaines régions disposant d'une identité paysagère et naturelle particulière. Il est intéressant de constater que différents secteurs et différentes organisations ont initié ces premiers Paysages Régionaux.



Une quinzaine d'années plus tard, la formule des Paysages Régionaux connaît un franc succès. A ce jour, la Flandre dispose de pas moins de treize Paysages Régionaux, couvrant presque la moitié du territoire régional flamand. Dans le cadre de ces Paysages Régionaux, un vaste éventail d'actions se développe: plantation d'arbres, aménagement de mares, stimulation, conseil et aide aux agriculteurs et propriétaires privés afin qu'ils tiennent compte des aspects écologiques et paysagers lors de l'exploitation de leurs terres, mise sur pied de projets de protection d'espèces menacées. En outre, les Paysages Régionaux exécutent des travaux d'entretien et d'aménagement de la nature et des paysages et organisent de grandes activités destinées au public.

Pour plus d'informations, voir le site www.regionalelandschappen.be.

Paysage Régional Escaut-Durme

Depuis la création du Paysage Régional Escaut-Durme le 8 mai 2006, la région de l'Escaut maritime dispose, elle aussi, de son site régional protégé. C'est une région attrayante caractérisée par la présence de l'Escaut maritime et de la Durme, cours d'eau soumis à l'influence des marées. Ces deux cours d'eau créent à travers le pays un cordon de biotopes rupicoles caractéristiques.

Pour le moment, l'action du Paysage Régional Escaut-Durme est en plein développement. Durant le printemps et l'été prochains, un projet de protection des hirondelles sera lancé. Plus tard dans l'année, plusieurs actions sont prévues, dont un projet de création de mares, et une action 'Voies lentes' (Trage wegen).

Pour plus d'informations: Joachim Calcoen (tél: 09 267 84 28, fax: 09 267 84 93, joachim.calcoen@oost-vlaanderen.be) - site internet: www.rlsd.be

Avec nos remerciements à Joachim Calcoen



© Didier Van Brussel

► Paysage typique d'antan

PAYS-BAS

2 - Paysages Nationaux, véritables paysages néerlandais

Les Paysages Nationaux sont des zones disposant de qualités paysagères rares ou uniques au niveau international et caractéristiques au niveau national combinées avec des qualités écologiques et récréatives particulières. Ces sites peuvent également jouer un rôle important sur le plan touristique et récréatif. Le but est de conserver et de renforcer les valeurs propres à la région. L'agriculture est dans la plupart de ces régions la principale garante et gestionnaire de ces valeurs.

Vingt zones ont été désignées comme Paysages Nationaux en 2004 dans la 'Note Espace' émanant des autorités néerlandaises. Ces domaines couvrent au total environ 20% de la superficie du territoire néerlandais pour une population estimée à 2,5 millions d'habitants. Il incombe aux provinces, en collaboration avec les organisations non gouvernementales, les ministères, les administrations des eaux et les communes, d'élaborer concrètement les programmes. Ceux-ci sont au stade de gestation et leur réalisation reste encore plutôt réduite.

Pour plus d'informations sur les caractéristiques et les enjeux des Paysages Nationaux: www.nationalelandschappen.nl

A ne pas confondre avec... 'Paysages de valeur culturelle' (Waardevol Cultuurlandschap, WCL)

Avant la publication de la 'Note Espace', certaines régions des Pays-Bas étaient protégées sous le statut de 'Paysages de valeur culturelle'. Ces anciennes zones 'WCL' se situent en majeure partie au sein des Paysages Nationaux.

A ne pas confondre avec... les Parcs Nationaux

Hormis les Paysages Nationaux, les Pays-Bas disposent également de Parcs Nationaux, comme celui de l'Escaut oriental (Oosterschelde). Il s'agit de zones dans lesquelles la sauvegarde et le développement de la nature de grande valeur sont primordiaux. Les Parcs Nationaux offrent de nombreuses possibilités de récréation, d'information, d'éducation et de recherche scientifique axées sur la nature.

Pour plus d'informations, voir le site: www.nationaalpark.nl



Le Paysage National 'Sud-Ouest - Zélande' (Zuidwest-Zeeland) comprend trois régions: l'île de Walcheren, l'île de Beveland-Sud et la région de Flandre zélandaise occidentale. Les dunes, digues et restants de criques constituent les vestiges de son histoire.

Le Parc naturel transfrontalier du Hainaut: une nature sans frontière

Que signifie une frontière lorsque des bois, des marais, des cours d'eau se ressemblent, se prolongent, se répètent et jouent à saute-mouton? La frontière franco-belge, une des plus stables d'Europe, mais aussi une des plus artificielles, a séparé en 1713 des populations parlant la même langue et le même dialecte, le picard, ayant vécu une longue histoire commune sur un territoire présentant des paysages et des milieux naturels très similaires.

Ne vous étonnez donc pas si le Parc naturel des Plaines de l'Escaut (Wallonie) revendique l'ouverture de la frontière qui le sépare (virtuellement) de son homologue français le Parc naturel régional Scarpe-Escaut.

Leur réunion au sein du Parc naturel transfrontalier du Hainaut engage les deux versants de parc naturel vers une démarche globale de gestion intégrée de l'espace transfrontalier, à travers des actions de gestion des milieux naturels et des paysages, de développement d'équipements d'accueil du public, de promotions et d'animations.

Une gestion transfrontalière des cours d'eau

Les cours d'eau et zones humides constituent un atout majeur du Parc naturel transfrontalier du Hainaut. Leur rôle écologique est indéniable, tant au niveau du maillage biologique qu'au niveau de la richesse des milieux naturels. Pourtant, leur état environnemental est loin d'être satisfaisant: pollution des eaux, cours d'eau transformés en 'conduite d'eau' plutôt qu'en 'milieu de vie', défiguration... sont trop souvent énoncés sous forme de constat.

Il est donc urgent de développer des actions de protection et de sensibilisation transfrontalières. Concrètement... des études menées sur le bassin versant transfrontalier de la Verne et de la Calonne ont permis de mettre en évidence les lacunes et remèdes tant au niveau de la pollution des eaux, que de la préservation des milieux naturels et de la problématique hydraulique.

Il s'agissait dès lors de concrétiser ces études par des actions de terrain. Un pas a été franchi en réunissant autour d'une même table l'ensemble des gestionnaires impliqués (Région wallonne, Province, Communes, Wateringues) afin d'établir un programme de travail cohérent visant à appréhender de manière globale et durable la gestion des cours d'eau. Elle doit permettre d'espacer les opérations d'entretien lourdes en favorisant une méthode douce plus récurrente, de prendre en compte le patrimoine naturel et les usagers liés à l'eau ainsi que la gestion des niveaux d'eau en période d'étiage.

Les études piscicoles et l'élaboration des plans de gestion sur les cours d'eau transfrontaliers ont été poursuivies, impliquant de nombreuses rencontres avec les gestionnaires. Elles ont notamment permis de proposer la création d'une échelle à poissons dans le cadre des travaux de mise en place d'un seuil mobile sur la Verne de Bury, proposition qui a été acceptée par la Région wallonne.



► Seuil mobile équipé d'une passe à poisson sur la Verne de Bury



© Altimage - PNPE 1998

► Vue aérienne du Val de Vernes, complexe transfrontalier de marais et plans d'eau

Un avenir sans frontières?

Suite aux contacts de plus en plus positifs avec les gestionnaires, l'idée d'un nouveau projet transfrontalier a été émise. Il s'en est suivi plusieurs réunions de préparation. Afin que le Parc naturel soit reconnu comme véritable partenaire de la gestion des cours d'eau et zones humides et afin qu'une véritable plate-forme de concertation se mette en place, l'idée de créer un Contrat de rivière 'Plaines de l'Escaut' a germé, avec le soutien de la cellule de coordination de la Région wallonne. Ce contrat de rivière s'avère indispensable à la poursuite et à la mise en œuvre d'opérations expérimentales.

Malgré ces perspectives encourageantes, nombreuses sont les difficultés (p.e: curages très invasifs) et les obstacles à une gestion de terrain efficace. Il conviendra dès lors de prendre en compte l'ensemble des impératifs et problématiques de fond de chaque territoire et partenaire et d'œuvrer de concert dans le cadre d'une démarche (réellement) intégrée.

Pour plus d'informations, voir les sites www.plainesdelescaut.be et www.pnr-scarpe-escaut.fr

Fanny BOUGENIES - Chargée de mission
Parc naturel des Plaines de l'Escaut (PNPE)

Pour les photos, remerciements à Gérard Duhayon du PNPE

filles et mère dans le même bateau!



© Société wallonne des Eaux

Malgré la législation en vigueur depuis 25 ans (Directive 80/68/EEC), l'Union européenne n'a pas réussi à protéger ses ressources en eaux souterraines qui approvisionnent plus de 300 millions de citoyens en eau potable. En effet, la présence de nitrates, de pesticides et autres substances chimiques en concentrations inquiétantes sont monnaie courante.

Ceci dit, rien ne sert de se lamenter... il vaut mieux se ressaisir et c'est sans doute cet état d'esprit qui a permis la mise sur pied de la nouvelle Directive Eaux Souterraines (Directive 2006/118/EC), adoptée le 12 décembre dernier au Parlement.

Avec l'adoption en 2000 de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), la gestion de l'eau a pris un tournant décisif en Europe en ne considérant plus les différents systèmes d'eau de manière isolée. Les eaux souterraines sont ainsi sorties de l'ombre et font désormais partie intégrante du système aquatique. La DCE a également introduit de nouvelles mesures comme la tarification de l'eau, le rapportage, des droits accrus pour les citoyens lors de l'élaboration des plans de gestion des bassins hydrographiques, etc.

La Directive Eaux Souterraines, en tant que Directive 'filles' de la DCE s'ancre clairement dans cette mouvance et n'est d'ailleurs compréhensible que dans ce contexte. Elle complète la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) en établissant des objectifs environnementaux pour le bon état quantitatif et chimique des eaux souterraines. Articles 1, 4, 17 ainsi que l'annexe V de la DCE donnent les objectifs généraux et spécifiques, ceux-ci étant ensuite détaillés dans la nouvelle directive.

Des associations environnementales se sont penchées sur le texte de cette directive et y ont relevé quelques bémols:

- complexité du texte de la Directive qui augmente le risque d'inconsistances entre les Etats Membres lors de sa mise en œuvre,
- occasion manquée d'une harmonisation avec les procédures existant sous la DCE
- pas de stratégie claire pour empêcher et limiter l'apport de polluants dans les eaux souterraines
- exemptions peu claires
- un standard de qualité pour les nitrates de 50 mg/l considéré comme bien trop élevé par les associations environnementales conseillant plutôt 25mg/l
- un système de mesures vague où de mauvais résultats peuvent passer inaperçus

Cependant, malgré ces points faibles cette nouvelle Directive représente une seconde chance pour une meilleure protection de nos eaux souterraines... Espérons à présent qu'il en sera fait bon usage!!

Plus d'information dans le rapport d'évaluation réalisé par le Bureau Environnemental européen (<http://www.eeb.org/activities/water/documents/20061212GroundwaterDirectiveassessment.pdf>) et sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/environnement/water/water-framework/index_en.html) où vous pouvez trouver le texte intégral de la nouvelle directive.

Elisabeth Taupinart

L'Europe se jette à l'eau!

Les 22 et 23 mars dernier, la Direction Environnement de la Commission européenne organisa une conférence européenne sur l'eau en collaboration avec le Joint Research Centre et l'Agence européenne de l'Environnement. Moment choisi avec soin vu qu'il tombait en même temps que la journée mondiale de l'eau.

A cette occasion, le commissaire Stavros Dimas présenta le premier rapport d'implémentation de la Directive Cadre Eau ainsi que le tout nouveau système européen d'information sur l'eau (WISE). Ce système permet à tout citoyen d'accéder à une série de services et de données fournies par les institutions européennes.

Plus d'information sur:

- www.worldwaterday.org pour la journée mondiale de l'eau
- <http://water.europa.eu> pour le système WISE
- http://ec.europa.eu/environnement/water/water-framework/2007conference/index_en.htm pour les présentations et documents de la conférence européenne sur l'eau

Les eaux souterraines sont difficiles à protéger car la plupart du temps invisibles. Nos connaissances ne sont pas encore complètes tant pour les paramètres quantitatifs que qualitatifs. Pourtant une connaissance approfondie et un meilleur respect de ces eaux sont essentiels car nombreux sont ceux qui en dépendent. De plus, pour ne rien faciliter, les eaux se jouent des frontières: les fleuves et rivières traversent les pays, les limites des nappes d'eaux souterraines ne correspondent point aux limites administratives. Ceci est particulièrement vrai pour les Calcaires Carbonifères du Tournaisis.



Un peu d'histoire...

Les Calcaires Carbonifères représentent l'aquifère le plus important en Région wallonne. Celui-ci se prolonge en Flandre et en France vers l'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing. Cette ressource en eau a été à l'origine de l'essor économique de la région car elle était abondante et facilement mobilisable. Les industries se sont dès lors ruées vers cet or bleu. La région connut prospérité sans se soucier des effets néfastes de ces pompages. Mais les débits pompés dépassant la réalimentation naturelle, cet aquifère a été surexploité dans la région Pecq-St-Léger-Roubaix. Depuis la Deuxième Guerre mondiale, le niveau de la nappe a chuté de 40 à 60 mètres suivant les endroits.

Autre conséquence plus visible, ... les affaissements (ou puits naturels) provoqués par une accélération de l'érosion karstique (dissolution du calcaire par l'eau). L'événement sans doute le plus spectaculaire eut lieu en 1977 à Kain lorsqu'un bras de l'Escaut se vida entièrement... plusieurs millions de m³ d'eaux de surface sont ainsi passés en souterrain. Le niveau de la nappe remonta de manière spectaculaire mais l'on craignit pour la qualité de l'eau de la nappe à cause de la pollution de l'Escaut et également à cause des perturbations géochimiques que ce brusque changement pouvait entraîner. Cependant, les besoins en eau augmentèrent encore et le niveau recommença à baisser pour atteindre en 1989 un niveau inférieur à celui de 1976.

Agissons, sans plus tarder!

Ces constatations ont ramené les décideurs à la réalité. Il fallait trouver une solution pour éviter une catastrophe économique, écologique et sociale. Différentes mesures furent prises pour réduire les pompages dans cette nappe surexploitée.

Les Français ont été les premiers à réduire les pompages grâce à la construction en 1971 de l'usine de Moulin-le-Comte qui traite les eaux de la Lys pour approvisionner la métropole lilloise en eau potable et en eau industrielle. La Région wallonne quant à elle construisit la Transhennuyère en 1997 avec un co-financement de l'Europe. Il s'agit d'un important réseau souterrain d'environ 50 km qui véhicule depuis 2002, 20 millions de m³ d'eau traitée du sud du Hainaut occidental (en provenance des eaux d'exhaure de carrières et des eaux de la nappe de Peruwelz-Seneffe) vers la zone de Tournai et vers la Flandre.

Agissons ensemble!

Pour parvenir à une gestion équilibrée des ressources, il n'est cependant pas optimal de travailler chacun de son côté. Des accords de coopération ont ainsi été conclus. D'abord entre la Flandre et la Wallonie (Accord de coopération relatif à la nappe du calcaire carbonifère de la Région du Tournaisis dans M.B. 17.12.1997) et ensuite de manière trilatérale avec la France en marge de la Commission Internationale de l'Escaut (CIE) où a lieu la concertation pour la mise en œuvre de la Directive Cadre Eau (DCE). C'est à partir de ce moment que les études scientifiques transfrontalières ont pu voir le jour.

La partie n'est pas encore gagnée!

Tous ces efforts ont mené à une réduction globale de 30% des prélèvements dans la nappe et à une stabilisation de la nappe phréatique depuis 1993. Cet équilibre est cependant fort précaire... il suffit de quelques années de sécheresse ou de pompages excessifs pour que



© Société wallonne des Eaux

la descente ne s'enclenche à nouveau... et quelles en seront les conséquences cette fois? Ne serait-il pas judicieux de penser à des alternatives comme l'utilisation de l'eau grise pour les procédés industriels ou encore encourager une approche préventive plutôt que curative, à savoir diminuer la consommation plutôt qu'accroître sans cesse la production?

Afin de faire avancer plus avant cette coopération entre les trois parties, un colloque transfrontalier a été organisé le 9 février dernier par la Région wallonne et l'Académie de l'Eau avec le concours de la Société hydro-technique de France à Tournai (Belgique). Ce colloque a mis en évidence la nécessité d'établir un réseau de surveillance complémentaire à celui requis par la DCE afin de constituer une banque de données, d'améliorer la modélisation transfrontalière pour l'évolution de la ressource et d'intensifier la concertation permanente au sein de la CIE.

Pour plus d'information, consultez le rapport thématique 'eaux souterraines' du projet Scaldit qui comporte une description des méthodes de coordination et des résultats au niveau du district hydrographique de l'Escaut voir www.scaldit.org

Elisabeth Taupinart

FRANCE

Du nouveau sur la Becque du Bas Quartier à Neuville-en-Ferrain!

Suite... mais pas encore fin!

Le cours d'eau de la Becque de Neuville, véritable 'égout à ciel ouvert', a subi depuis 30 ans les affres d'une urbanisation croissante. Fin 1999, l'Association Vieille Motte & Rosiers (AVMR), association de quartier, se mobilise et entreprend une série d'actions pour tenter de redonner à la rivière une eau de qualité.

Les faits récents

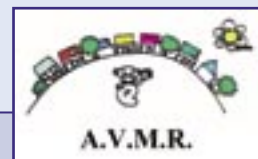
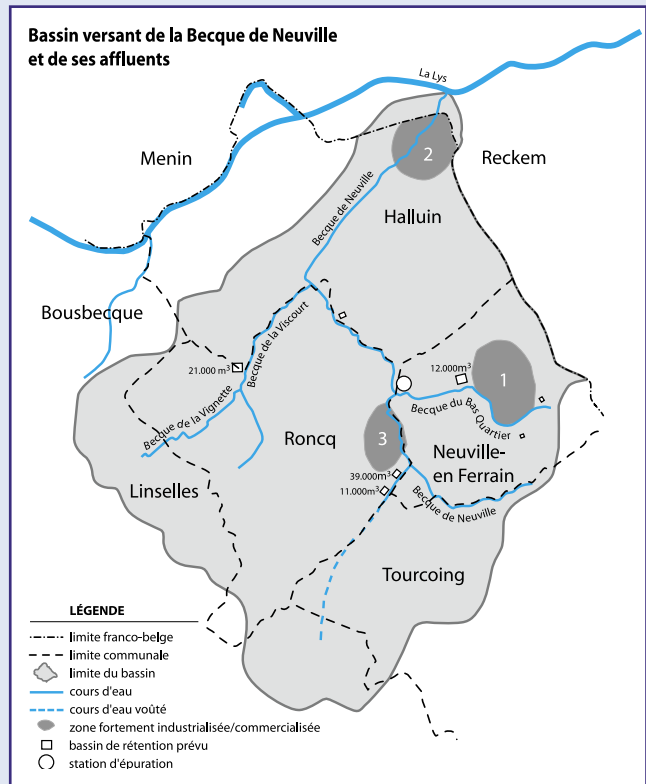
- Le maître d'œuvre a présenté son projet et achevé le dossier de demande d'autorisation des travaux
- Le Syndicat intercommunal l'a transmis au Préfet
- Le Département a octroyé une subvention de 432.000 € sur un total de 800.000 €
- Le Syndicat a reçu l'avis préfectoral autorisant le lancement de l'enquête publique en usage (Loi sur l'Eau) conjointement à une demande de Déclaration d'Intérêt Général (demande d'extension à 6 m de la servitude pour passage d'engins).

Nous touchons au but, mais chut! ... tant que le premier coup de pioche n'est pas donné?

L'actualité

- Le 16/02/07, le président du Syndicat a organisé une réunion publique pour présenter les travaux
- L'enquête publique s'est déroulée du 19/03 au 3/04/07
- Les appels d'offre aux entreprises ont été lancés
- La désignation des entreprises est planifiée pour mai
- Le démarrage des travaux est prévu pour juin et leur finition prévue pour mi-décembre. A suivre...

Pour ceux qui auraient raté le début du feuilleton, voir les épisodes précédents (ESF-Info 26, 34 et 36)



Pour plus de renseignements, contacter Guy Marais, président de l'Association Vieille Motte & Rosiers (AVMR), tél. +33 (0) 320 46 60 66, guy.marais@wanadoo.fr

En mars 2006, le tirant d'eau de la Dendre et d'une partie du canal Blaton - Ath a dû être limité à 1m30. Cette situation qui est la conséquence de la problématique de l'élimination des produits de dragage est en voie de résolution.

Centres de regroupement et d'enfouissement technique

La législation classe les produits de dragage en deux catégories. A: faiblement pollués qui peuvent être valorisés après déshydratation et B: fortement pollués devant faire l'objet d'un traitement spécial. Les analyses préalables ont montré que les deux catégories étaient présentes en Dendre. Deux sites différents situés sur la Ville d'Ath ont été réservés pour les traiter.

Bilhée sera un centre de regroupement où les produits de dragage ne feront que transiter en vue de leur déshydratation. Bâti sur 5 ha, il comprendra une cellule pour boues de classe A d'une capacité de 12.000 m³/cycle¹ et une cellule B de 10.000 m³/cycle¹. Les produits seront soit valorisés (A) soit enfouis à Rebaix (B). L'achèvement de la cellule A est prévu pour fin 2007, celui de la cellule B pour mi 2008.

Rebaix, bâti sur environ 7 ha dont 5 opérationnels, sera un centre d'enfouissement des boues de classe B de 10.000 m³/cycle¹, il comprendra en outre une zone de stockage temporaire permettant la décantation et la déshydratation de ces mêmes boues. La capacité totale du centre de Rebaix est d'environ 270.000 m³, ce qui lui donne une durée de vie probable de 20 à 30 ans en fonction de la quantité des boues de classe B draguées en Dendre. La zone d'enfouissement est séparée du terrain naturel par une couche d'argile sur laquelle est posée une membrane étanche. Un système de drainage posé sur cette membrane permet de collecter les eaux pluviales durant l'exploitation. Ces eaux sont dirigées vers un bassin de décantation et analysées avant rejet. L'exploitation du centre sera assurée par l'Administration. Tous les services qui y participeront devront faire l'objet



► Rebaix - Centre d'enfouissement - Septembre 2006: pose d'une seconde bande de la membrane étanche avant la réalisation de la soudure entre ces deux bandes

de l'agrégation européenne EMAS (formation du personnel, suivi du fonctionnement, contrôle d'indicateurs, ...). A la fin de l'exploitation, il est prévu de recouvrir le dépôt d'une seconde membrane étanche et d'un recouvrement de 1 à 2 mètres de produits de classe A. Le centre de Rebaix qui a déjà connu une période d'exploitation sera pleinement opérationnel mi 2007.

Dragage

Courant 2005, une campagne de dragage a déjà eu lieu, 40.000 m³ ont été extraits du cours supérieur de la Dendre canalisée. Le travail a dû être interrompu faute de possibilité de traitement des produits (les travaux de Rebaix étaient en cours). Fin 2007, tout sera prêt pour accueillir les produits de la suite de cette campagne soit environ 20.000 m³ principalement en catégorie B, il reste donc à prévoir le budget ...

Navigation

On peut donc espérer que pour mi 2008, le tirant d'eau de la Dendre - et celui du canal Blaton - Ath dont le dragage de peu d'importance est prévu dans le même marché - sera rétabli à 1,90 m et permettra le retour de la navigation de plaisance dans des conditions normales et surtout celui de la navigation marchande. Deux utilisateurs au moins sont en effet demandeurs de la remise à enfoncement normal de cette voie d'eau. Ceci permettrait des transports internationaux au départ et à destination de voies d'eau d'un gabarit de 300 tonnes, sans rupture de charge.

*Didier Descamps
Chef du District de Ath à la Direction de la Navigation, MET*

Remerciement à Messieurs Marc Hospied, Jean-Pierre Thieffry et Dominique Cheenens, respectivement Directeur, Ingénieur et Surveillant de travaux de la Direction des Voies Hydrauliques de Tournai, maître d'œuvre des travaux sur la Dendre.



¹ Le cycle est la période nécessaire à déshydrater les boues. Sa durée est fonction des conditions climatiques, de l'épaisseur de stockage et de la fréquence de retournement. Il est d'un peu moins d'un an.

Le canal Louvain-Dyle fournit de l'électricité verte à 510 familles et évite à Louvain d'être sous l'eau. Depuis le 11 septembre 2006, de petites centrales hydroélectriques installées aux écluses de Tildonk, Kampenhout, Boortmeerbeek et Battel sur le canal Louvain-Dyle produisent de l'énergie verte pour 510 familles. En outre, depuis ce jour, grâce à la modernisation et à l'automatisation du seul point d'alimentation du canal à Louvain, le niveau du canal Louvain-Dyle peut être réglé automatiquement. Par ailleurs, de ce fait, le canal peut être utilisé de manière efficace et contrôlée comme voie d'évacuation complémentaire en cas d'inondation le long de la Dyle à Louvain.

Waterwegen en Zeekanaal NV, la société qui gère le canal Louvain-Dyle, s'attelle en permanence à l'amélioration et à la modernisation de cette voie d'eau. En septembre 2006, une nouvelle étape importante a été franchie. Dans la Sluisstraat à Louvain, un système entièrement automatique a été mis en usage pour régir l'alimentation du canal et empêcher l'accumulation de déchets sur la voie d'eau. Simultanément, quatre petites centrales hydroélectriques ont été mises en service aux écluses de Tildonk, Kampenhout, Boortmeerbeek et Battel. Ces travaux représentent un investissement de quelque 4 millions d'euros. Kris Peeters, le ministre flamand des Travaux publics, de l'Énergie, de l'Environnement et de la Nature a inauguré ces nouvelles réalisations effectuées dans le cadre du projet flamand EUWAT (Energie Uit WATER).

Centrales hydroélectriques

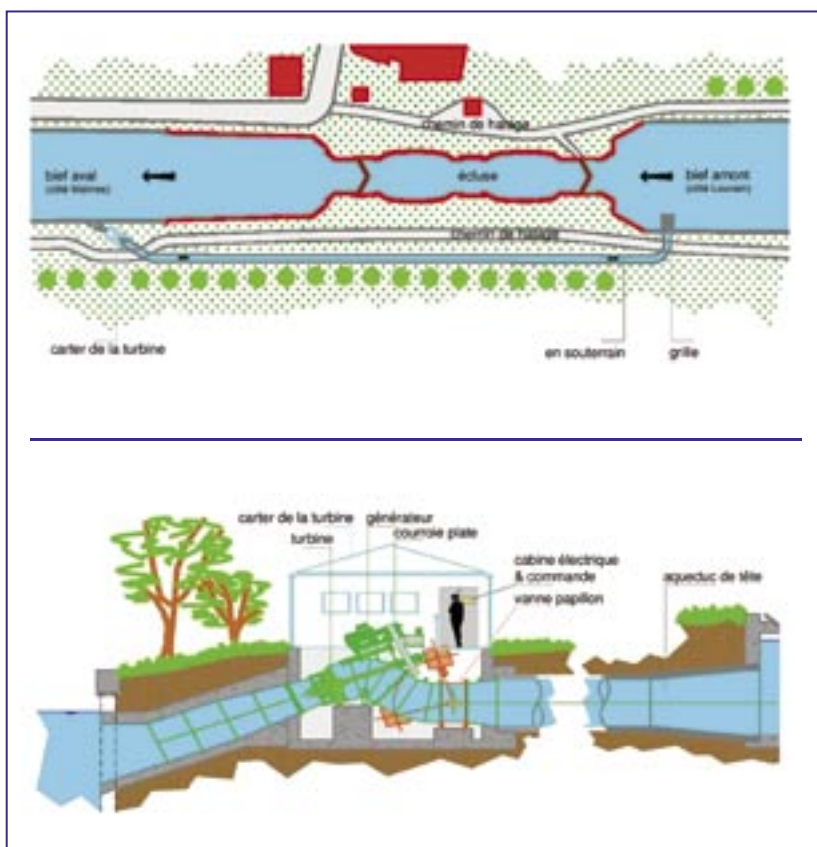
A l'échelle mondiale, l'énergie hydraulique est actuellement la principale source d'électricité verte. En Europe, 20% de l'électricité proviennent de l'énergie hydraulique. En Flandre aussi, il existe encore plusieurs possibilités de production d'électricité grâce à l'énergie hydraulique, par exemple, en exploitant la différence de niveau de l'eau aux écluses. Il s'agit là de la

méthode utilisée sur le canal Louvain-Dyle. Depuis le mois de septembre de l'année dernière, il est possible, à la faveur de l'installation de turbines à quelques écluses, de produire 1.800 MWh/an d'énergie verte, ce qui correspond aujourd'hui à la consommation électrique annuelle de 510 familles. La construction de ces petites centrales hydroélectriques permettra aussi d'éviter le rejet de 1.400 tonnes de CO₂ par an. Pour absorber une quantité équivalente de CO₂, il faut une forêt européenne de feuillus de 230 hectares. Le projet de production d'électricité est une réalisation de la NV Enbo, la Société 'Groen Water Front', la NV Soetaert et la NV Ecowatt pour le compte du gestionnaire des voies d'eau Waterwegen en Zeekanaal NV. La société NV Ecowatt assurera le suivi quotidien et la maintenance des installations.

A l'avenir

Entre-temps, l'installation de centrales hydroélectriques en d'autres endroits est étudiée. Est, entre autres, concerné le canal de Charleroi-Bruxelles, sur lequel on pourrait envisager une production allant de 1.800 à 2.700 MWh/an d'énergie verte, ce qui équivaut à la consommation électrique de 485 à 800 familles. Enfin, selon une étude propriété d'Ecowatt, la Flandre compte encore 320 moulins à eau dont la plupart ne sont plus opérationnels. Equiper ces moulins permettrait de produire jusqu'à 16.800 MWh d'électricité par an, une quantité suffisante pour alimenter 4.800 familles en énergie verte. Toutefois, l'utilisation de ce potentiel, même partielle, est complexe et requiert dès lors encore beaucoup de travail.

Pour plus d'information: Kevin Polfliet
(tél. 0032 (0)3 860 62 62,
e-mail: zeekanaal@wenz.be)



Waterwegen en Zeekanaal NV

Kevin Polfliet
Responsable communication Département Zeekanaal

Le bassin d'orage de la place Flagey à Ixelles, d'une capacité de 33.000 m³, est opérationnel depuis fin juin 2006. Ce chantier devait être suivi par le réaménagement de la place en surface, dont la fin était prévue pour décembre 2008.



► Le bassin d'orage Flagey au moment de sa construction

Après cinq ans d'un chantier titanesque, alors que les riverains et les usagers de la place Flagey pensaient enfin apercevoir le bout du tunnel, les futurs travaux de réaménagement de la place se voient brutalement retardés. En cause, le recours introduit dernièrement par la commune d'Ixelles contre le permis d'urbanisme fixant le réaménagement de la place. Ce permis venait d'être délivré, le 19 janvier dernier, à l'Administration de l'Équipement et des Déplacements (AED) par la Région de Bruxelles-Capitale. Selon le planning validé, les travaux auraient dû débuter ce mois d'avril 2007 et se terminer fin 2008.

Pointé du doigt, le réaménagement en parking souterrain du vide technique - surplombant le bassin d'orage - qui se révèle être ... inondable. Il avait en effet été décidé de ne pas construire de parking en surface mais de réaménager le vide technique en parking. Un rapport du bureau d'études Hydroscan, paru il y a quelques mois, a mis le feu aux poudres en soulignant l'existence de risques d'inondation de ce vide technique - et par conséquent du futur parking - en cas d'orages exceptionnels. Or une convention signée en 1998 rend la commune d'Ixelles seule responsable de ce réaménagement et n'engage en rien la Région. Mais la révélation de risques d'inondation du parking a provoqué le volte-face de la commune, refusant de commencer les travaux et exigeant de trouver une solution. Les dernières semaines ont été alimentées par une première salve de déclarations des différents acteurs politiques par presse interposée. Plusieurs réunions, entre commune

et région, et une séance à la commission de l'environnement du Parlement bruxellois, se sont succédées, donnant lieu à de vifs débats. L'utilisation des étangs d'Ixelles pour réduire les risques d'inondation, solution préconisée par Hydroscan, a même été évoquée lors des discussions... Associations environnementales et comités de quartier, abasourdis par la tournure des événements et craignant des pertes de temps supplémentaires, sont également entrés dans la danse par voie de communiqués de presse. Afin de sortir de l'impasse, la Ministre de l'Environnement a dernièrement proposé que la Région gère elle-même le parking - plutôt que de se lancer dans de nouvelles études et travaux - en le fermant les jours considérés à risque, évalué à moins de 10 jours par an. Mais la commune refuse cette solution.

Le blocage semble profond. Et en attendant, les travaux de la place restent au point mort ...

Pour plus d'information, consulter les communiqués de presse d'Inter-Environnement Bruxelles du 6/03/07 (www.ieb.be) et du collectif Disturb du 20/03/07 (www.disturb.be). Voir également le site du Point Info Flagey <http://www.ieb.be/flagey/pointinfoflagey.htm>

Sylvie Posel

Depuis ce mois de mars, la Région de Bruxelles-Capitale est - enfin - dotée d'une seconde station d'épuration, celle de Bruxelles-Nord, totalement opérationnelle en ce qui concerne l'épuration des eaux usées. Les prochains mois devraient voir la finalisation d'autres fonctionnalités comme le traitement des boues. Cette nouvelle station permet de traiter les eaux usées de 1.100.000 équivalents-habitants (EH), ce qui correspond à une moyenne de 325.000 m³ par jour. L'énorme chantier de cette station, installée le long du canal maritime Bruxelles-Escaut au niveau du pont Buda, avait débuté en juin 2003 et la station était en phase test depuis six mois. Son inauguration devrait avoir lieu à l'automne prochain.

Avec la station de Bruxelles-Sud opérationnelle depuis 2000 et d'une capacité de 360.000 EH, la mise en service de cette nouvelle station permet de traiter dorénavant la totalité des eaux usées bruxelloises. La Senne, lors de son parcours bruxellois, ne se voit ainsi plus chargée en polluants, les eaux rejetées dans la rivière étant maintenant épurées par les deux stations. Par contre, la qualité de la rivière est encore fort dépendante de sa charge polluante en amont provenant de Flandre et de Wallonie. Seule la mise en place et/ou amélioration d'installations d'épuration dans ces deux régions - actuellement en cours - permettra à la qualité de la Senne d'encre s'améliorer.

Pour plus d'information, consulter www.aquiris.be et *Escaut sans Frontières Info 32*

Sylvie Posel



7^e Rencontres Fluviales sur le Haut-Escaut et l'épuration des eaux



Nous avons le plaisir de vous inviter aux 7^e 'Rencontres Fluviales' le mercredi 2 mai autour du thème de la qualité et de l'épuration des eaux en Hainaut occidental. Au programme: une croisière sur le Haut-Escaut (Tournai -Hérinnes-Tournai) avec des interventions et explications sur le pont en lien avec le paysage. Le tout suivi d'un lunch et d'une soirée d'information (à Tournai) où nous aborderons l'épuration des eaux au niveau régional et local.

Inscription préalable obligatoire, le nombre de places est limité! Participation au prix de 20 € pour la croisière, le lunch et la soirée d'information. Une participation de soutien de 40 € est demandée aux services publics.

Plus d'information et inscriptions auprès du secrétariat d'Escaut sans Frontières, tél. 00 32 (0)2 201 08 08 sec@gs-esf.be - www.escautsansfrontieres.org

Cette activité est organisée par les 'Rencontres Fluviales', groupe de travail d'Escaut sans Frontières en collaboration avec IPALLE et le cabinet du Ministre Lutgen. Les Rencontres Fluviales veulent réunir les associations environnementales et personnes concernées autour d'un intérêt commun: la problématique environnementale autour de la Lys, la Deûle et le Haut-Escaut, les canaux de liaison et les berges avoisinantes.

Mardi de la Senne: 'Maillages bleu et vert: réalité et perspectives'

La Coordination Senne et Inter-Environnement Bruxelles vous invitent le 15 mai prochain à venir participer au 6^e Mardi de la Senne organisé autour du thème des maillages bleu et vert. La formule originale s'articulera autour d'une promenade guidée le long de la Senne et du canal à Anderlecht suivie par une soirée-débat animée par Bruxelles Environnement (IBGE). La Ministre de l'Environnement Evelyne Huytebroeck participera à la journée.

Les conférences-débats 'Les Mardis de la Senne' veulent favoriser un débat serein, informel, convivial et citoyen autour du thème de l'eau et des cours d'eau dans le bassin de la Senne.

Participation au prix de 5 €, inscription préalable nécessaire (contacter Delphine Termolle, IEB, par tél.: 00 32 (0)2 223 01 01 ou par e-mail: delphine.termolle@ieb.be).

Plus d'information auprès de la Coordination Senne, tél. 00 32 (0)2 206 12 03 - info@coordinationsenne.be - www.coordinationsenne.be

L'Eau dans la ville - Malines

L'Eau dans la ville, en route vers une revalorisation! Malines joue parfaitement la carte de l'eau, une série de projets récents en sont la preuve. Cette activité annoncée antérieurement aura lieu le **vendredi 11 mai**. Lors de cette journée d'information et de rencontre, Escaut sans Frontières et son groupe de travail 'L'Eau dans la Ville' vous fera découvrir comment la gestion intégrée de l'eau est abordée de manière concrète en zone urbaine. Une promenade guidée en différents endroits du centre-ville est prévue au programme de la matinée. Le sentier de la Dyle (Dijlepad), qui vient d'être aménagé, vous permettra de vous promener le long de la Dyle, et le Melaan récemment remis à ciel ouvert enrichit Malines d'un ruisseau... L'après-midi, vous aurez l'occasion de découvrir les environs de la Dyle et du canal Louvain-Dyle en naviguant du Brusselse Poort - via le Zennegat - jusqu'au Winketkaai. Sur le pont, des intervenants aborderont les thèmes et points d'attention actuels, avec la possibilité de poser des questions et d'ouvrir le débat.

Inscription préalable obligatoire, le nombre de places est limité! Participation au prix de 20 € pour la journée (lunch et bateau compris). Une participation de soutien de 40 € est demandée aux services publics. Attention: cette journée se déroulera en néerlandais.

Si vous êtes intéressés à participer à cette activité, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat par tél.: 00 32 (0)2 201 08 08 ou par e-mail à sec@gs-esf.be.

Cette journée d'étude est une organisation d'Escaut sans Frontières et de son groupe de travail 'L'Eau dans la Ville', en collaboration et avec le soutien de la ville de Malines, W&Z - afdeling Zeeschelde en Zeekanaal, VMM et De Milieuboot.



Fête de l'Environnement à Bruxelles

La Fête de l'Environnement organisée par Bruxelles Environnement (IBGE) se tiendra cette année le **dimanche 3 juin** au Parc du Cinquantenaire. Cette journée est l'occasion de s'amuser, de rencontrer de nombreux acteurs de l'environnement, institutionnels ou associatifs et de faire le plein d'information.

La Coordination Senne et Brussels by Water tiendront un stand d'information lors de cet événement. L'animation 'Plongez dans la mer!' de la Coordination Senne sera également proposée tout au long de la journée. Cette activité ludique, pour enfant de tout âge, leur permettra de partir à la découverte de la vie dans et autour des cours d'eau de la région.

Pour plus d'information, consultez www.coordinationsenne.be et www.bruxellesenvironnement.be.

Big Jump dans les lacs et rivières

Le **15 juillet 2007** à 15 h, réapproprions-nous les lacs et les rivières lors de la journée européenne de la baignade! Le BIG JUMP démontre un soutien populaire efficace à l'outil législatif de la Commission européenne qu'est la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE). L'objectif de cette directive est d'atteindre le 'bon état' de toutes les rivières européennes d'ici 2015. Mais un outil législatif seul ne suffit pas pour atteindre un tel but: un soutien de la population est nécessaire. C'est pourquoi, le même jour, à la même heure, tous les participants du BIG JUMP plongent dans les rivières partout en Europe.

Le dimanche 15 juillet à 15h, participez à la fête et créez l'événement! Vous déborderez d'idées: n'hésitez pas, joignez-vous à Inter-Environnement Wallonie, GREEN Belgium et BBL! Très concrètement, il vous suffit de mettre sur pied un Big Jump local, un saut spectaculaire, ludique et/ou festif dans un cours d'eau qui vous tient à cœur. La couverture médiatique risque d'être importante et de vous donner une bonne visibilité!

Pour plus d'information, consultez www.bigjump.org et www.rivernet.org



Journée bateau-vélo sur et le long de la Dendre

Qu'évoque la Dendre pour vous? Vous avez peut-être entendu que 'la Dendre Occidentale et la Dendre Orientale prennent leur source en Wallonie, confluent à Ath pour former la Dendre qui se jette dans l'Escaut' à Dendermonde... mais la connaissez-vous vraiment? Pour que vous puissiez la voir sous un autre angle, tant du côté wallon que du côté flamand, Escaut sans Frontières vous invite à participer à la journée bateau-vélo qu'elle organise le **lundi 20 août 2007** entre Ath, Grammont et Ninove.

Cette journée se veut conviviale avec la possibilité pour chacun de s'exprimer, d'échanger, de s'informer. De plus, le **mardi 21 août**, vous aurez l'occasion de découvrir en bateau la Dendre 'flamande' entre Ninove et Dendermonde.

Plus d'information et inscriptions auprès d'Escaut sans Frontières, tél. 00 32 (0)2 201 08 08 - sec@gs-esf.be - www.escautsansfrontieres.org



En quête de notre Rivière: la vallée de la Lys à Comines

A Comines-Warneton, commune bilingue où la Lys forme la frontière entre la France et la Belgique, des vestiges naturels et historiques n'attendent qu'à être découverts. Un tout nouveau topo-guide a vu le jour pour guider vos pas et vous faire découvrir ces petits coins insoupçonnés mais également vous montrer les dangers qui les guettent.

Venez admirer cette magnifique rivière et les Bas-Prés millénaires qui font encore aujourd'hui office de bassins d'orage naturels ainsi que la nature exubérante qui s'épanouit dans le canal désaffecté Ypres-Comines.

Ce nouveau topo-guide est en vente au prix de 0,50 € dans notre centre d'information et de documentation. Pour plus d'information: Escaut sans Frontières, tél. 00 32 (0)2 201 08 08, ou par e-mail sur info@gs-esf.be



Comme Escaut sans Frontières, soutenez le pacte écologique belge en signant la lettre ouverte aux futur(e)s élu(e)s à l'adresse www.pacte-ecologique.be

► Sommaire

www.escautsansfrontieres.org

Rédaction et traduction

Dolores Baita
Christine Braet
Sylvie Posel
Vanessa Van Liedekerke
Mieke De Leeuw
Elisabeth Taupinart

Mise en page

Angélique Corthals
Els Vanhaeght

Imprimerie

Druk in de Weer
'Escaut sans Frontières Info'
est imprimé sur du papier
recyclé avec une encre
à base végétale.

Secrétariat

a.s.b.l. Escaut sans Frontières -
Grenzeloze Schelde v.z.w.
2bis, quai des Péniches
B-1000 Bruxelles
Tél.: +32 2 201 08 08
Fax: +32 2 203 07 09
email: info@gs-esf.be
Le secrétariat est ouvert: lundi - vendredi: 9.30h - 17.30h

Abonnement 4 numéros/an: 7,50 euros
(10 euros pour la France et les Pays-Bas,
25 euros pour les administrations et
organismes publics) sur le compte numéro
001-2899215-58 (Fortis, Belgique)
ou 15965/00800/08103189131/15
(caisse d'Epargne de Flandre, France)